



Your Specialties, Our Expertise

Parution d'une recommandation scientifique du SCCS sur l'homosalate



Décembre, 2021

L'homosalate est un filtre UV à spectre large, autorisé jusqu'à 10% en Europe, et dans de nombreux autres pays (jusqu'à 15%).

Dans son avis SCCS/1622/22, en juin 2021, sur la base de l'évaluation de la sécurité de l'homosalate et compte tenu des préoccupations liées aux propriétés potentielles de perturbation endocrinienne, le SCCS a conclu à une utilisation non sûre lorsque l'homosalate est utilisé comme filtre UV dans les produits cosmétiques à des concentrations allant jusqu'à 10%. Par ailleurs, le SCCS a considéré que les données disponibles ne sont pas suffisantes pour le considérer de manière concluante comme un perturbateur endocrinien.

Selon cet avis du SCCS, l'utilisation comme filtre UV dans les produits solaire ne serait sûre pour le consommateur qu'à une concentration maximale de 0,5% d'homosalate dans le produit final. Le résultat est basée sur une LOAEL de 60 mg/kg pc/j, liée à des effets sur le rein et une absorption cutanée de 5,3%..



Your Specialties, Our Expertise

En décembre 2021, une recommandation scientifique du SCCS est publiée, pour un usage limité à l'application sur le visage. Sur la base de l'exposition par voie cutanée et par inhalation (en cas d'utilisation d'un produit pulvérisé), pour une concentration jusqu'à 7,34%, l'utilisation est sans risque. La co-exposition à d'autres salicylés n'est pas prise en compte.

Sources

SCCS. Scientific advice on the safety of Homosalate as a UV-filter in cosmetic products. SCCS/1638/21

https://ec.europa.eu/health/sites/default/files/scientific_committees/consumer_safety/docs/sccs_o_260.pdf

SCCS. Opinion on Homosalate. SCCS/1622/20

https://ec.europa.eu/health/sites/default/files/scientific_committees/consumer_safety/docs/sccs_o_244.pdf

Interested to read more publications from CEHTRA?

www.cehtra.com/publications